AVERTISSEMENTS AGRICOLES

D. 1 OCT. 1966

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Bulletin n° 4I - Février 1964 -

LES TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

1 - MESURES D'HYGIENE GENERALE : Elles consistent à éliminer par la taille tous les rameaux morts, dépérissant, ceux présentant des chancres, des déformations dûes à l'oïdium (pommiers).

On enlèvera soigneusement les fruits momifiés, en particulier sur les arbres fruitiers à noyaux.

2 - TRAITEMENTS D'HIVER : Ceux-ci seront effectués après le nettoyage des arbres. Les pulvérisations faites dans une période sans gelée devront être copieuses et faites si possible sous forte pression.

Les traitements devront être exécutés durant le repos complet de la végétation mais de préférence à la fin de cette période, après la taille, la sensibilité des parasites à combattre étant augmentée.

Les produits à utiliser, variables en fonction des parasites à combattre, sont les suivants :

a) - Arbres fruitiers à pépins :

- Contre les oeufs d'insectes et pour éliminer mousses, lichens, vieilles écorces : Huiles d'anthracène

  Dose utilisation : 6 à 7 l.5 de produit commercial suivant la teneur en huile.

- Contre les oeufs d'insectes : .... Colorants nitrés, à la dose de 600 gr. de matière active par Hl d'eau.
- Contre les cochenilles : .... Huiles blanches

  Dose utilisation : 3 à 4 l. de produit commercial suivant la teneur en huile.

- Contre les oeufs d'insectes et les cochenilles : .... Huiles jaunes et oléoparathions

  Huiles jaunes : 2 à 3 l. de produit commercial par Hl d'eau,

  Oléoparathions : 1 l.5 de produit commercial par Hl d'eau.

Les Oléoparathions peuvent être utilisés sans inconvénient plus près du débourrement.

b) Arbres fruitiers à noyaux :

Les mêmes produits peuvent être employés contre les mêmes parasites. Toutefois, la dose d'utilisation d'huiles blanches ou d'huiles d'anthracène doit être de moitié.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : H. SOULIE

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.